Lycée Claudel

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe agence pour l'enseignement français à l'étranger

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2015

Participants :

Présents : M. Gallot, Haziza, Khan, Lepeintre, Romero, Sauvé
Mmes. Anders, Briat, Garrec, Kamblé, Marcil, Montrat, Racicot

Invités : M. Chambrial

La séance est ouverte à 19 h 10 par Mme KAMBLÉ.

1. **Adoption de l'ordre du jour**

   Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Sauvé)

   Proposition adoptée à l'unanimité.

2. **Adoption du procès-verbal du 18 novembre 2015**

   Proposition : Que le procès-verbal du 18 novembre 2015 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : M. Haziza; Appuyée : Mme Marcil)

   Proposition adoptée à l'unanimité (moins deux voix, M. Roméro et Mme Montrat n'étant pas membres du C.A. le 18 novembre).

3. **Élection du Comité exécutif du C.A.**

   Secrétaire : Katrina Anders (Proposée : M. Sauvé; Appuyée : Mme Marcil) - *Proposition adoptée à l'unanimité*
   Trésorière : Sylvie-Michèle Racicot (Proposée : M. Sauvé; Appuyée : M. Haziza) - *Proposition adoptée à l'unanimité*
   Vice-Président : David Haziza (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Romero) - *Proposition adoptée à l'unanimité*

LYCÉE CLAUDEL - Établissement ontarien homologué par le ministère français de l'Éducation nationale
1635, prom. Riverside Dr, Ottawa (Ontario) CANADA | Tél : (613) 733-8522 | Fax : (613) 733-3782 | www.claudel.org

Présidente : Sangita Kamblé (Proposée Mme Racicot; Appuyée : M. Lepeintre) - *Proposition adoptée à l'unanimité*

4. **Code de déontologie**
   Les membres signent le Code de déontologie.

5. **Calendrier des rencontres**
   Mme Anders enverra le calendrier pendant les vacances. Nous proposerons plusieurs changements, y compris le fait que l'Exécutif se rencontrera 2 semaines avant les rencontres du C.A., quand il est possible. On veut également organiser les rencontres des comités de façon plus régulière.

6. **Formation des administrateurs**
   Une série de documents sera envoyée. Après avoir lu les documents, on pourra se rencontrer en petits groupes. En arrivant au premier C.A. on ne sait pas toujours commence ça fonctionne. L'idée est d'assurer que les administrateurs soient prêts à assumer leur rôle.

7. **Rapport de l'Exécutif**
   a) Commentaires sur l'AGA
   b) La séance de planification
   c) Comité sur les délégations
      Les termes de référence ont été envoyés aux membres.

   Un membre souhaite que le « cas d'urgence » soit explicité par rapport aux dépenses que le comité exécutif peut valider pour la direction sans validation du CA et aux dépenses de la direction sans validation du comité d'exécutif.

   On discute de la constitution du comité, en particulier la situation de M. Théberge, ancien membre coopté. Le C.A. souhaite inviter M. Théberge à continuer sa participation en vertu du Règlement.

   Proposition : Que le C.A. adopte les termes de référence du Comité sur les délégations. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Haziza)
   Proposition adoptée à l'unanimité.

8. **Rapport du Trésorier et du Proviseur**
   Il est à noter que le rapport du trésorier sortant n'est pas disponible et que les informations livrées ce soir sont celles partagées par le DAF.

a. États financiers du mois d'octobre (et novembre)

Nous sommes actuellement à 1007 élèves, donc en dessous des recettes prévues dans le budget provisionnel.

Pour les sorties pédagogiques, il y a un grand dépassement au budget pour les voyages. Cela sera rectifié plus tard lorsque le paiement des familles concernées sera reçu.

Aucun commentaire sur les salaires puisque nous sommes en négociation de la convention collective.

Taux de change : le budget est fait sur un taux de change à 1,50 $ par rapport à l'Euro et c'est proche du taux de change actuel.

M. Sauvé remarque que certains frais semblent augmenter. Il souhaite voir un tableau comparatif entre 2010 et 2015, pour voir le nombre d'élèves et le coût.

Pour le cash-flow, le Ministère des affaires mondiales a payé la facture en novembre, soit un peu plus tôt que les années antérieures

Décalage de trésorerie : elle s'améliore d'année en année. Aucun souci particulier.

On verra à fixer les frais de scolarité pour l'année prochaine en janvier.

b. Antécédents judiciaires

Vous avez reçu un message : nous sommes soumis à la nouvelle Loi sur les garderies, car nous accueillons des petits de moins de 3 ans et 8 mois. En particulier, il y a des rapports et des documents à fournir. Nous avons bon espoir d'obtenir l'accord du Ministère de l'Éducation de l'Ontario avant le 31 décembre 2015. Il nous faut donc un relevé des antécédents criminels pour tous les membres du C.A. le plus rapidement possible. Avec une lettre de la Direction, il n'y a pas de coût.

Un membre demande si les petites sections rapportent financièrement avec tous les travaux nécessaires, les aménagements, les embauches de personnels. Le Chef d'établissement confirme qu'il faudra faire un bilan en fin d'année, avec la possibilité éventuelle d'augmenter les frais de scolarité pour les PS. Il faut également regarder si les élèves en PS restent en MS et GS, puis passent au primaire.

c. Travaux Riverside

Les travaux ont pris un an de retard. La rue Frobisher restera ouverte à la circulation pour un an de plus. On a plus de temps pour mettre en place d'autres mesures pour faciliter la circulation près du Lycée aux heures de pointe.

d. Poursuites judiciaires à la Cour des petites créances

Sur les 4 dossiers présentés, on a 2 jugements par défaut, ce qui nous permettra de faire une saisie sur biens. On a une famille qui a présenté une défense. On a une famille qui a proposé un échéancier de paiements différés que nous allons accepter.

e. Audit du service informatique

En janvier 2014, M. Portal avait présenté son bilan et les perspectives, il a évoqué qu'un audit serait important avec un plan de remplacement (dans la même optique que le fonds de réserve que nous avons effectué pour les bâtiments).

M. Portal a communiqué avec un consultant pour faire un audit assez rapidement, afin d'avoir un plan échelonné sur 5 ans. Il nous a préparé un devis. C'est également une personne qui a donné entière satisfaction lors des interventions précédentes.

Proposition : Que le C.A. accepte de faire appel aux services de NetLink Solutions pour effectuer un audit du service informatique pour un montant maximal de 12 000,00 $. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Lepeintre)
Proposition adoptée à l'unanimité.

f. Contrat d'assurance

Comme chaque année, on a rencontré le broker en assurances du Lycée Claudel. Le contrat proposé par l'assureur de l'an dernier est le même, avec les mêmes montants, pour une très bonne couverture.

Un membre demande s'il y a eu des réclamations. Il n'y a eu aucune réclamation lors des 4 dernières années. Nous avons eu certains dégâts, surtout des petites inondations (environ 50,000 $) mais les déductibles sont très élevés et l'augmentation du coût de la couverture serait considérable. La seule exception aurait été pour la poursuite judiciaire.

Il y a une protection des administrateurs, de toutes les activités à l'extérieur de l'établissement, ainsi que les activités de l'APELC.

Un membre demande si nous avions une assurance avec une compagnie différente avant, et si on pouvait bénéficier d'un avantage d'ancienneté. On précise que l'ancienneté n'est pas très efficace, surtout avec l'aide du broker.

Proposition : Que le C.A. accepte de reconduire les contrats avec ENCON Group Inc. et Ecclesiastical Insurance. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Lepeintre)
Proposition adoptée à l'unanimité.

g. Fonds de solidarité

Mission :

Ce fonds de solidarité a pour objectif d'apporter une aide financière ponctuelle aux membres de la communauté claudélienne qui sont confrontés à des circonstances extraordinaires.

Il est destiné aux familles ayant un ou des enfants scolarisé(s) au Lycée Claudel ainsi qu'à tout le personnel.

Financement du fonds :

Le financement se fera en deux parties égales, la base et le supplément.

1. La base, d'un montant de 5 000,00 $ sera financée entièrement par la Corporation.

2. Le supplément sera financé à parts égales par des dons et une contribution de la Corporation, égale aux dons, jusqu'à hauteur de 5 000,00 $.

Les sorties d'argent se feront au prorata du montant qui se trouve dans la base et le supplément. Chaque année, la Corporation s'engage à reconstituer le fonds « base ».

Toutes les modalités sont à préparer en détail par le Comité finance.

Proposition : Que le C.A. crée un fonds de solidarité, sur le principe d'un financement par la Corporation pour une base de 5 000,00 $ et une partie « supplément » qui « match » les contributions des membres de la Corporation, et ce, de façon annuelle. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Anders)
Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Point sur la Fondation

a) *Brunch des grands-parents*
96 personnes ont participé à cette belle activité, qui a rapporté un bénéfice d'environ 1 000,00 $.

b) Gala de printemps : c'est un projet qui a pour objectif de réunir 200 personnes à la Salle San Marco (rue Preston à Ottawa). De plus amples détails seront disponibles ultérieurement.

c) Tournoi de Golf qui aura lieu en juin : ce sera la troisième édition et on espère une belle participation.

d) Bourses : La Fondation attend les propositions du Lycée.

e) La Fondation a engagé des dépenses pour l'achat d'un plateau cinéma pour l'option CAV à la hauteur de 3 215,71 $.

10. Autres questions

Mme Racicot demande à ce que les membres réfléchissent afin d'identifier de nouveaux membres cooptés.

11. **Clôture de la séance**

Proposition : Que le Conseil lève la séance à 20 h 41. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Haziza)
Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : **mercredi 27 janvier à 18 h.**

La présidente
Sangita KAMBLÉ

La secrétaire
Katrina ANDERS